

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 34/1943 (1943)

Artikel: L'enseignement de l'histoire suisse à l'école primaire : essai de méthodologie
Autor: Jeanrenaud, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-113045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

36. SERVICE FORESTIER : *Forêts de mon pays*.
37. SPINNER, ROBERT : *Nos fleurs*. Suchard.
38. TERMIER P. : *A la gloire de la terre*. Desclée de Brouwer.
39. THIÉBAUD M. : *Biologie des eaux douces*. Conf. péd. du Jura bernois 1934.

A. ISCHER,
D^r ès sciences,
directeur des écoles primaires,
Le Locle.

L'enseignement de l'histoire suisse à l'école primaire

ESSAI DE MÉTHODOLOGIE

1. But de l'enseignement de l'histoire ¹.

Alors que la géographie invite l'enfant à voyager dans l'espace, évoque des paysages et des types humains, l'histoire lui révèle « le grand battement de la vie des âges » selon l'expression du poète Tagore.

Imagine-t-on un homme qui ne saurait rien du passé de son pays et de l'humanité ? Ce serait supposer qu'aucune question ne s'est jamais posée à son esprit touchant ses origines et celles de ses semblables. Il y a dans le faisceau des intérêts spontanés de l'enfant des préoccupations qui dépassent le présent et l'immédiat.

L'histoire se bornera-t-elle à renseigner, à informer ? Aura-t-elle une valeur éducative et morale ?

¹ L'« Annuaire de l'Instruction Publique » a publié, ces dernières années, de remarquables études sur l'enseignement de l'histoire. Nous nous faisons un devoir de les signaler en tête de cet essai : V. MOINE : *La représentation du monde historique chez l'enfant de 9 à 12 ans* (1932) ; O. BESSIRE : *L'histoire et son enseignement* (1935) ; A. ATZENWILER : *Enquête sur les connaissances historiques des écoliers genevois* (1940).

Identifier histoire et morale serait commettre une erreur. « L'histoire est amoral, un peu à la façon des fables de la Fontaine et de leurs moralités » (O. Bessire). Cependant, elle devient une discipline éducative, dès l'instant où elle met en œuvre le jugement. L'analyse des causes et des conséquences d'un événement, la mise en lumière des facteurs économiques, géographiques ou démographiques, l'appréciation des traits d'un caractère seront autant d'occasions d'exercer le jugement des élèves.

L'enseignement de l'histoire contribuera aussi, pour une large part, à l'éducation nationale. Nous graverons dans le cœur de nos enfants les pages héroïques de notre passé et nous leur dépeindrons aussi les heures sombres où la discorde et la haine ont ébranlé l'édifice péniblement construit. Nous nous arrêterons devant ces types d'humanité si divers et si riches qui constituent un émouvant appel des héros : Tell, incarnant l'esprit de liberté ; Winkelried, le sacrifice ; Nicolas de Flüe, la sagesse ; Wengi, la tolérance ; Pestalozzi, la compassion. Nous évoquerons ceux qui par leur génie, leur foi, leur travail ou leur générosité ont provoqué un progrès dans l'humanité. Ainsi, comme le propose le message du Conseil fédéral du 9 décembre 1938, « nous ornerons notre jeunesse de ces vertus civiques que sont l'amour du prochain, l'amour du pays, le sentiment de la responsabilité envers la patrie, la volonté de se sacrifier au besoin pour l'indépendance de la Suisse, celle de subordonner ses intérêts personnels au bien de la communauté ».

Ces ambitions, objectera-t-on, ne sont-elles pas prématurées ? Nos élèves primaires ne sont-ils pas trop dépourvus d'expériences ? Ne faut-il pas avoir vécu et participé aux tourments d'une époque pour comprendre la valeur du passé ? L'école primaire donnera une initiation ; l'enseignement post scolaire ou secondaire élargira les premières notions ; la vie éclairera d'un jour plus accusé ce que l'école aura fait entrevoir.

Pour modestes qu'elles soient, les ambitions de l'école primaire ne sont pas à dédaigner. A l'âge où l'être éclate d'intérêt, de curiosité et de passion, les semailles ne sauraient être vaines.

Si l'histoire enseigne quelques faits essentiels, si elle donne la notion du complexe, si elle forme le jugement et éduque le sentiment patriotique, elle aura atteint son but. « Plutôt

s'instruire par l'étude de l'histoire que savoir l'histoire, puisque nous nous proposons de former des hommes et non des spécialistes », écrivait M. A. Borel ¹.

2. L'enseignement de l'histoire et l'enfant.

Comment adapter cet enseignement aux intérêts, aux possibilités de l'enfant ? La psychologie peut nous donner des indications ; elle ne nous fixera pas un programme qui réponde en tous points à la mentalité enfantine.

Des enquêtes ont été entreprises pour mesurer les connaissances des élèves (v. enquête d'Atzenwiler, Annuaire 1940) ou pour étudier les facultés de raisonnement, de jugement, d'imagination qu'impliquent l'étude et la compréhension de l'histoire (V. enquête de V. Moine, Annuaire 1932).

Résumons les conclusions de ces enquêtes.

Chez les enfants de moins de douze ans, l'aspect matériel de la civilisation, les personnages légendaires ou historiques éveillent l'intérêt. Les notions de causalité, de finalité, de temps et d'évolution sont rudimentaires.

Il semble donc impossible d'aborder immédiatement une étude systématique de l'histoire, au sens complet du mot, avant que l'enfant en ait acquis les capacités. Une initiation qui éveille la curiosité paraît désirable. Elle montrera « aux enfants qui ne vivent que dans l'immédiat qu'avant eux des hommes ont existé, qui étaient vêtus, armés, qui construisaient, qui se groupaient d'une manière toute différente de celle qu'ils connaissent » (Atzenwiler).

Mû par des intérêts qui se transforment, l'enfant cherche dans le passé ce qui correspond momentanément à ses besoins. Il y a un âge pour lequel les aventures de l'homme des cavernes, la vie guerrière du jeune chevalier correspondent entièrement à la mentalité enfantine. Plus tard, l'adolescent se penche sur des faits sociaux complexes, s'enthousiasme pour la vie d'un grand chef, a besoin de vastes synthèses.

Qui dit histoire, dit aussi sens de la chronologie. Dans son enquête, V. Moine arrive à la conclusion suivante : « Jusqu'à 12 ans environ, l'enfant a une notion confuse de la durée. Il

¹ « Annuaire de l'Instruction publique », 1940, p. 36.

situe les événements de façon très arbitraire, jonglant avec les millénaires et les siècles... Vers la douzième année, par suite de l'éclosion de la faculté d'abstraction et du pouvoir de discrimination, l'enfant arrive à situer un événement dans le temps de façon approximative »¹.

Le sens de la chronologie est parmi l'un des plus difficiles à acquérir. L'enseignement ne saurait donc se présenter dès l'abord par siècles. Il procédera par étapes. Dans l'initiation, on n'insistera pas sur la chronologie ; on parlera ensuite d'époques : la Préhistoire, les Helvètes, au temps des Romains, etc. Peu à peu interviendront les divisions conventionnelles et le découpage par siècles.

Ces quelques faits montrent que la question de l'adaptation de l'histoire aux intérêts de l'enfant est délicate. Si l'on étudie les manuels successifs dont nos classes ont été dotées, on constatera que chacun d'eux marque une étape nouvelle dans cette direction.

3. La matière et les programmes.

Conceptions diverses.

La matière à enseigner peut être ordonnée de façons différentes. Les écoles françaises possèdent un programme par cycles. Dans un premier cycle, l'enfant parcourt toute l'histoire, ne s'arrêtant qu'à certains épisodes, scènes, légendes, biographies particulièrement accessibles. Dans les cycles suivants, la matière est reprise dans sa totalité, avec plus de substance et de liaison.

Dewey a proposé un programme qui comprend trois étapes. Dans la première, l'enfant étudie les inventions et les découvertes qui ont transformé le travail, les voyages d'exploration qui ont ouvert le monde à l'activité de l'homme. Dans une seconde étape, il aborde les faits historiques concernant sa ville et son pays. L'étude systématique et chronologique de l'histoire n'intervient que dans la troisième étape, c'est-à-dire à partir de douze ans.

On connaît aussi le point de vue du Dr Decroly, qui, par la méthode des centres d'intérêt, aborde l'histoire comme pro-

¹ « Annuaire de l'Instruction publique », 1932, p. 81.

longement d'une autre étude. Après avoir observé les maisons de leur région, les enfants élargiront leurs recherches dans l'espace et dans le temps. Ils passeront en revue les divers types de demeures qui se sont succédé dans leur pays. Ce même principe permet de traiter des sujets très divers : l'alimentation, le costume, les moyens d'éclairage et de chauffage, les transports, etc. Les centres d'intérêts conviennent surtout à des élèves de moins de douze ans.

La nouvelle « Histoire de la Suisse ¹ » destinée à nos classes primaires, s'inspire de ces diverses préoccupations. Elle comprend trois parties. La première, intitulée « Images du passé », présente à grands traits et en ne s'arrêtant qu'aux étapes importantes : la famille et les générations, l'histoire des maisons, des moyens d'éclairage, des repas, des costumes civils et militaires, des moyens de transport et du livre. L'illustration, particulièrement abondante, s'accompagne de commentaires, de lectures, de questionnaires et d'exercices. Le but de cette initiation est d'éveiller l'intérêt de l'enfant sur des aspects très visibles, très concrets, de l'évolution humaine. Ces « promenades » conduiront le jeune élève à observer son propre milieu, à s'étonner, à questionner et à réfléchir. Il serait prématuré ici de donner des dates ou de dresser des tableaux chronologiques.

Avec la seconde partie commence l'étude systématique de la préhistoire à la fondation de la Confédération non comprise. La matière se présente sous forme de tableaux de civilisation destinés à dépeindre la vie des hommes des cavernes, des lacustres, des Helvètes, des Romains, des Barbares, et enfin des villes et des campagnes au moyen âge. L'histoire politique est très réduite.

La troisième partie, abordée avec des enfants de douze ans, s'étend des origines de la Confédération à nos jours. La matière a été allégée pour ne contenir que les faits essentiels sans les présenter cependant en des résumés secs et incolores. On a ainsi renoncé à des chapitres, importants peut-être du point de vue historique, mais qui interrompaient le récit.

¹ GRANDJEAN et JEANRENAUD : *Histoire de la Suisse*, deux volumes, Payot, Lausanne, 1941. Ouvrage adopté par les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et de Berne pour la partie française du Jura. L'un des auteurs, sollicité par la rédaction de l'« Annuaire » de préparer le présent article, s'excuse une fois pour toutes, de se baser souvent sur ces manuels. Il a pensé à ses collègues, en rédigeant cet essai de méthodologie, avec le désir de les aider dans leur tâche.

Un programme d'histoire suisse est toujours complexe. Il doit expliquer à la fois la constitution de la Confédération et faire la part des histoires cantonales. Sans sacrifier ces dernières, les auteurs se sont efforcés de les incorporer dans les grands événements communs à toute notre nation, pour qu'apparaissent les phases essentielles de notre développement : la Suisse héroïque — la Suisse grande puissance militaire — l'époque de la Renaissance et de la Réformation — le régime aristocratique — la période révolutionnaire — la Restauration — la Régénération — la Suisse contemporaine.

Le souci pédagogique de simplifier, de schématiser même, a autorisé les auteurs à grouper des sujets sans suivre toujours l'ordre chronologique. Les deux guerres de Villmergen, par exemple, figurent dans le chapitre de la Contre-Réforme, alors que la guerre des paysans est traitée avec le régime aristocratique.

Même élémentaire, une histoire de la Suisse ne saurait ignorer les événements européens qui ont déterminé notre vie nationale. Pour comprendre le début des temps modernes notamment, il faut savoir ce qu'est la Renaissance ; la période révolutionnaire en Suisse ne se conçoit pas sans un parallélisme constant avec l'histoire de la France.

Si le récit des conquêtes, des luttes est un thème important et que l'on ne peut éluder, il est loin d'être tout le passé. La civilisation, — arts, sciences, agriculture, industrie, commerce, mœurs, organisation sociale — joue un rôle tout aussi important. La période contemporaine, par exemple, est conditionnée en grande partie par la transformation de l'industrie, des moyens de transport et du commerce.

Conçu d'une manière simple mais large, l'enseignement de l'histoire à l'école primaire épanouira l'intelligence et le cœur de nos élèves.

Leçons occasionnelles.

Remarquons enfin que les occasions ne manqueront pas, dans d'autres disciplines, de parler « histoire ». Les manuels de lectures contiennent des morceaux d'illustration et des biographies. Certains sujets de géographie conduiront au passé : Athènes au Parthénon, l'Égypte aux pyramides, l'Amérique à la colonisation et à la lutte contre l'esclavage. L'histoire

biblique ne révélera-t-elle pas une phase importante de la civilisation occidentale ? Ramuz a écrit que l'ancien Testament était la vraie antiquité des peuples de l'Europe protestante.

Atzenwiler a relevé dans son enquête que les questions relatives au 1^{er} juin, au 1^{er} août, à l'Escalade ont donné de bonnes réponses. « C'est qu'à côté de l'école, des manifestations publiques, qui frappent la vue et l'ouïe des enfants, viennent compléter l'action scolaire proprement dite. Une pédagogie habile devrait tirer un meilleur parti de ces moyens indirects dont l'influence sur la sensibilité et l'esprit peut être grande ».

Adaptation du programme.

La matière contenue dans un manuel exige une adaptation, un choix, que seul le maître peut opérer, en tenant compte de son tempérament, de la qualité et de la composition de sa classe.

Il est des maîtres doués d'imagination qui composeront aisément des fictions pour présenter des sujets comme les hommes des cavernes, les lacustres, la vie du Romain ou du chevalier et qui utiliseront le manuel pour condenser les connaissances de leurs élèves.

Dans les classes à plusieurs degrés, où des élèves enjambent des époques pour se retrouver avec leurs camarades, le maître doit élaborer son programme pour qu'il soit cohérent et compréhensible.

Dans un manuel, toute la matière ne revêt pas la même importance. Il y a des chapitres qui sont destinés à renseigner les élèves ; ils seront lus, expliqués, commentés, pas nécessairement mémorisés. Cette distinction entre un programme minimum et un programme de développement, qui relève du plan d'études, sera utile pour le corps enseignant.

L'histoire régionale.

Enfin, puisque nous étudions l'adaptation du programme, abordons le problème de l'histoire régionale. Son utilité, personne ne la conteste. La première difficulté, réelle dans certains cas, est, pour le maître, d'avoir la documentation nécessaire.

L'histoire régionale interviendra chaque fois que l'occasion s'en présentera. Ce sera souvent un bon point de départ. Toucher du doigt le passé dans le présent, constater que des civilisations

antiques vivent encore dans la nôtre éveillera l'intérêt de l'enfant. Aussi, avant d'aborder une époque, nous nous demanderons ce qui se trouve dans le milieu qui s'y rapporte. Notre région possède-t-elle des vestiges de l'époque romaine ? Nous irons les examiner. L'objet le plus banal, la trace la plus insignifiante auront leur prix : une ruine, une inscription, une armoire, un nom, une coutume, une fête locale, une légende... Ces témoins directs parlent à l'imagination et au cœur de l'enfant. Il éprouvera de l'admiration pour les artistes qui ont sculpté les pierres de notre cathédrale comme pour les vigneron qui ont construit les gradins de Lavaux.

Faire revivre le passé du pays, le génie du lieu ! La « grande » histoire n'en sera pas appauvrie, bien au contraire. L'enfant la sentira plus proche de lui et plus accessible.

Cet enseignement basé sur le milieu permettra de composer avec les élèves une petite histoire de la commune ou de la région, dans laquelle sera relié ce qu'on a appris par fragments. Le manuel contient des résumés d'histoire cantonale qui pourront faciliter ce travail.

4. L'enseignement.

C'est le problème didactique qui sera envisagé dans ce chapitre : caractères et qualités de l'enseignement de l'histoire, méthodes, procédés, exercices divers.

La documentation.

Quelle que soit la discipline qu'il a à enseigner, le maître doit tout d'abord se documenter sur le sujet qu'il va traiter. Vérité à La Palice ! Oui ! mais vérité qu'auront expérimentée tous ceux qui ont senti leur insuffisance. On ne peut pas enseigner avec de vagues souvenirs. Il faut soi-même dominer la matière pour parvenir à la simplicité de la construction, à la clarté d'un exposé. Travail de longue haleine, sans cesse repris et perfectionné.

Cette documentation se poursuivra dans la ligne des intérêts de l'enfant. Si le maître lit des ouvrages scientifiques, il ne dédaignera pas non plus les récits plus anecdotiques, plus romancés, proches de l'histoire narrative qu'aime l'enfant. Il recueillera des images, des gravures ou d'autres documents capables d'illustrer ses leçons.

Jamais un manuel ne pourra dispenser de ce travail personnel qui comporte du reste une joie particulière. La jolie page que le maître a relevée, l'anecdote qu'il a trouvée, l'objet qu'il a acquis, le récit qu'il a composé, le croquis qu'il a esquissé donneront un relief particulier à son enseignement. Les enfants seront les premiers sensibles à cet effort tenté pour eux.

Le nouveau manuel contient à la fin de chaque chapitre une bibliographie sommaire qui permettra au maître d'enrichir sa documentation. Il renferme aussi un choix de lectures, textes, pris chaque fois que c'était possible chez des auteurs contemporains des événements. L'étude de ces morceaux variera la forme des leçons.

Mentionnons l'heureuse initiative d'un groupe d'instituteurs genevois qui, avec l'appui du Département de l'Instruction Publique, prépare une centaine de fiches de documentation.

Ces feuillets fourniront notamment des textes, de la bibliographie, des gravures, des dessins à projeter, des exercices de récapitulation de formes très variées. Les premières séries parues font bien augurer de la suite.

L'exposition orale et la lecture expliquée.

Habituellement, la leçon repose sur un texte que le maître se donne pour tâche d'expliquer et que les élèves auront à apprendre. Deux méthodes se présentent, l'exposition orale et la lecture expliquée. Au degré primaire, l'exposé sera préférable. Il est d'une adaptation souple et établit un contact direct entre maître et élèves.

Qui dit exposé ne sous-entend pas activité d'une part et passivité de l'autre. Une leçon est une collaboration ; elle entraîne, à chaque instant, le travail des élèves. Invités à réfléchir, à raisonner, à expliquer eux-mêmes, à faire appel à leurs souvenirs, à observer une image ou une carte, à décrire un document, à participer à un compte rendu, ils seront actifs. « Comprendre, écrivait Taine, c'est être actif ».

L'exposition est un art qui exige des qualités diverses : netteté et variété de l'élocution, vocabulaire adapté et expressif, imagination capable de décrire une scène, de faire vivre un personnage, clarté et simplicité de construction. Art à la fois du narrateur qui charme, du conférencier qui clarifie un problème et de l'animateur qui suscite les réactions de son auditoire.

La lecture expliquée ne saurait, à elle seule, remplacer l'action d'un exposé. Elle viendra donner une forme plus condensée à la leçon du maître.

Dans les classes à plusieurs degrés, les élèves, qui doivent souvent travailler seuls, prépareront le nouveau chapitre, guidés par un questionnaire. Leur manuel les aidera dans ce devoir. Le maître contrôlera cette préparation, mettra au point ce qui est vague ou incompris, complétera et enrichira le sujet.

L'explication.

Résoudre des problèmes est la fonction de l'intelligence. A tous les stades de l'enfance, nous rencontrons des questions, des pourquoi : voici un élève qui demande comment on voyageait dans la chaise à porteurs ; un autre aimerait savoir comment les lacustres enfonçaient les pilotis. Répondre à ces questions est un travail de même nature que celui qui consiste à expliquer, à de plus grands élèves, comment s'est constituée la Confédération des huit cantons ou pour quelles causes les Confédérés tenaient à s'assurer la possession des deux versants du Gothard.

La pente facile est d'affirmer, d'expliquer grosso modo, sans montrer l'enchaînement des faits. L'histoire offre ce salutaire exercice d'une analyse des causes, des conséquences, des liens. L'enseignement s'appliquera à mettre en lumière ces articulations.

L'enfant apprendra en particulier le rôle que la géographie joue pour expliquer le fait historique. On ne peut comprendre les étapes de la formation de la Confédération sans avoir constamment sous les yeux la position, la forme, l'aspect physique des Etats qui s'allient. La géographie éclaire les causes et le déroulement des guerres de Bourgogne autant que le jeu des alliances, les raisons économiques et les ambitions des souverains. Ce n'est pas par hasard qu'on s'est battu à Grandson et à Morat.

L'explication claire facilite la compréhension et donne plus de sûreté à la mémorisation.

La vie et le pittoresque.

La parole possède ce merveilleux pouvoir de créer des images, d'animer des sentiments. Par elle, des personnages prennent vie,

des scènes se construisent ; on assiste réellement aux phases d'un combat, à une entrevue pathétique. Ce talent d'évocation est pour beaucoup dans l'efficacité de l'enseignement de l'histoire.

Surtout chez les jeunes élèves où l'aspect narratif a plus de charme, plus d'attrait que le côté explicatif. Les enfants, on l'a dit souvent, préfèrent les histoires à l'histoire. Ils vivent intensément les luttes des chasseurs de « la guerre du Feu », les aventures du « Petit Duc » ou la biographie du « Forgeron de Goeschenen ». S'agit-il de présenter le couvent ? Le maître l'évoquera comme s'il en visitait un, avec ses élèves, bâtiment après bâtiment, peuplé, animé, bruyant. L'histoire de Colomban et de Gall concrétisera le chapitre de l'introduction du christianisme. Un travail utile et intéressant serait de grouper les anecdotes, traits et légendes propres à imaginer notre enseignement. On mettrait ainsi à portée des trésors oubliés et dispersés.

L'histoire vivante touchera le cœur. Quel enfant restera insensible au récit de la course dramatique du courrier de Morat, qui meurt terrassé par l'effort, après avoir crié trois fois : victoire ! « Un maître d'histoire ne vaudra jamais beaucoup si, à certains moments, il n'a pas les larmes aux yeux !¹ ».

L'actualité.

Le fait passé s'éclaire d'un jour beaucoup plus accusé quand il est mis en parallèle avec l'actualité. L'histoire devient proche de la vie ; l'enfant acquiert le sentiment d'une continuité entre le passé et le présent.

Nos élèves savent par les événements du jour ce que sont une conquête, une domination, des réquisitions, des représailles. Ils vivent dans une époque où les mots de restrictions, de blocus, de neutralité sont langage courant. Que d'occasions lorsqu'on traite un sujet comme celui de la Révolution helvétique de comparer le passé au présent, d'expliquer l'un par l'autre. Hier, l'invasion étrangère favorisée par la discorde intérieure ; aujourd'hui, l'union qui nous garde forts et nous permet de tenir. L'alliance militaire imposée à la république helvétique entraînait la perte de notre neutralité et livrait notre sol aux armées étrangères ; notre volonté de demeurer neutres et de nous défendre maintiennent notre pays dans l'indépendance et dans

¹ Rapport de M. Lumpert de St-Gall, cité par Bürki, rapport sur les examens pédagogiques des recrues du 1^{er} XII 1939.

la paix. Les droits politiques accordés au citoyen par la constitution de 1798 comparés à ceux dont il jouit aujourd'hui.

Plus l'adolescent aura acquis de connaissances et d'expériences, plus ces rapprochements s'imposeront. Dans l'enseignement post-scolaire, l'histoire gagnera à être envisagée selon cette perspective.

« Il semble... qu'il devrait être possible de donner à des jeunes gens qui sont en âge de fréquenter l'école complémentaire, un enseignement de l'histoire où l'on s'attacherait davantage à procéder d'une manière synthétique qu'à suivre l'ordre chronologique ; un enseignement qui a pour point de départ notre époque, d'où l'on remonte dans le passé pour éclairer le présent, pour expliquer un état de choses existant... Remonter à la source des principes sur lesquels repose l'Etat et en suivre le développement, cela confère à l'histoire un intérêt d'actualité ; bien plus, l'élève est ainsi amené à réfléchir et à exercer son sens critique à suivre dans le passé et jusqu'à nos jours l'évolution des idées qui ont peu à peu façonné l'Etat, au lieu de se borner, par un simple procédé mnémotechnique à accumuler des dates d'histoire »¹.

C'est sous cette forme souple et actualisée que se pratiquent, depuis quelques années, les examens pédagogiques des recrues.

Le rôle du concret.

Tout ce qui donnera un aspect sensible, concret à l'enseignement en accroîtra la pénétration. A part les ressources qu'offre le milieu, voici les musées. Quelques visites de courte durée, consacrées à l'examen de peu d'objets, rapporteront plus que des heures, où les souvenirs s'accumulent pêle-mêle.

L'illustration sous toutes ses formes, photographies, diapositifs, dessins schématiques, tableaux muraux, fournit un matériel abondant. Le manuel est pourvu d'une riche documentation ; nos musées scolaires ont renouvelé leurs collections ; nombreuses sont les classes qui possèdent des appareils à projection. Les possibilités ne manquent pas. Il s'agit d'en tirer le meilleur parti possible. Et déjà, tout simplement, apprendre à l'enfant à observer, à analyser une image. S'il n'est pas guidé, il a vite vu et vite classé ce qu'il a sous les yeux. Quelle excellente occasion aussi d'exercer l'élocution !

¹ Rappelait M. Bürki dans une causerie sur les examens pédagogiques des recrues.

L'activité.

Ce qui a été dit plus haut du caractère vivant, concret, explicatif de l'enseignement fait appel à l'activité de l'élève. Peut-on lui demander d'autres formes de collaboration qui répondent à ses besoins spontanés ?

Dans les leçons d'initiation, les enfants pourront souvent *apporter des images ou des objets*. Ce matériel sera décrit et expliqué par les petits propriétaires.

D'une enquête faite par le Département de l'instruction publique de Genève auprès des maîtres à qui on a posé cette question : avez-vous fait réunir des objets ou des gravures aux élèves ? — il ressort que la plupart des instituteurs n'ont pas fait appel en vain à leurs élèves. A côté de réponses positives comme : « Oui, beaucoup, les élèves ont apporté des albums, des cartes, avec intérêt et empressement ». — « Les élèves ont eu même un grand plaisir à collaborer à la construction de la leçon » ; on relève aussi des échecs : « le temps a manqué » — « essai sans succès » — « par manque de place pour établir une collection » — « les familles s'intéressent peu à l'école et n'encouragent pas leurs enfants ».

Pour certains sujets, le maître prévoira des *tâches d'observations et de recherches*.

Elles peuvent être nombreuses : relever la date de construction d'une maison, le contenu d'une plaque commémorative, le dessin d'une antique fenêtre, d'un heurtoir, d'un cadran solaire. S'informer auprès des parents ou d'autres personnes de la date de la construction d'un funiculaire, de l'utilisation des premières lampes électriques dans la localité ; noter les règles de politesse observées actuellement dans un repas pour les comparer à celles d'autrefois.

Les élèves plus âgés prépareront des causeries pour leurs camarades sur des sujets proposés à leur choix : l'entrée des Bourbakis en Suisse, le général Dufour, la construction du tunnel du Simplon. La bibliothèque scolaire jouera ici un rôle important ; le maître conseillera des lectures et les utilisera au moment propice.

Des fiches contenant des articles de journaux, des extraits compléteront cette documentation. Elles seront parfois accompagnées de questionnaires ou de devoirs d'application.

Le manuel contient des questionnaires dont plusieurs sug-

gèrent des recherches qui apporteront des matériaux pour la leçon, à condition que le maître ait choisi suffisamment à l'avance ces travaux d'approche.

« Les parents, écrit une institutrice genevoise, ont aidé les enfants à chercher des documents et ont raconté leurs propres souvenirs ». Cette expérience, que plusieurs ont faite, rappelle le cas de ce père mécanicien qui se donna beaucoup de peine pour préparer avec son fils une histoire de l'automobile, avec images à l'appui.

Quel rôle le *travail manuel* peut-il jouer dans l'enseignement de l'histoire ?

Le *dessin* accompagnera souvent la leçon élémentaire : croquis d'observation, copies, planches à terminer et à colorier ; schémas géographiques. Dans les premières années, il serait utile que l'enfant ait un cahier dans lequel figureront ses dessins et le résumé de ses observations.

Individuellement ou en équipes, en travail libre ou dirigé, des classes ont réalisé des *maquettes* intéressantes : lampe à huile, lanterne en carton, découpage et collage de costumes, la caverne, le village lacustre, le dolmen, le château fort, Tell à Altorf. Ces activités qui ne sauraient être fréquentes, présentent dans l'enseignement collectif de sérieuses difficultés. Consultés sur ce point, la grande majorité des maîtres genevois répondent qu'ils n'ont pas pu entreprendre ces travaux. Classe trop nombreuse, trop de degrés, manque de temps, de place, de matériel sont les principales raisons données. Il vaut néanmoins la peine de vaincre ces obstacles.

Occasionnellement, en plein air ou en classe, on pourra jouer une scène : l'armement du chevalier, la cérémonie de l'hommage, Charlemagne et les écoliers ou une légende qui peut se mimer. Le *jeu dramatique* est près de l'enfant et exerce l'expression.

Les divers procédés d'enseignement que nous venons de mentionner montrent que l'histoire peut devenir un centre d'intérêt. La langue maternelle, en tout premier lieu bénéficiera de cette concentration. Apprendre l'histoire, n'est-ce pas aussi s'initier à un vocabulaire ? On ne devrait jamais quitter un chapitre de quelque amplitude sans travailler soigneusement les mots nouveaux employés dans les leçons. La lecture, la récitation, le chant, à côté des travaux manuels, apporteront aussi leur contribution.

La mémorisation et les révisions.

Un enseignement clair, vivant, ordonné ne saurait dispenser l'élève de l'effort de mémorisation, d'autant plus aisé qu'il aura été mieux préparé.

Les révisions, elles aussi se feront méthodiquement. Ces haltes ont pour but de marquer, plus nettement que n'a pu l'établir une étude fragmentaire, les principaux événements d'une époque, ses caractères, faits qui perdent leur perspective si l'on se contente d'étudier les chapitres à la queue leu leu, sans les survoler.

Pour faciliter ces récapitulations, le manuel a prévu divers groupes d'exercices.

Dans le premier volume, des tableaux chronologiques illustrent l'un la préhistoire et l'autre l'antiquité et le moyen âge. Dans le second figurent des résumés chronologiques, accompagnés de questionnaires : dates à donner, noms propres à expliquer, faits à classer, questions générales qui imposent des sauts à travers plusieurs chapitres.

On entraînera les enfants à connaître la dénomination par siècles et par grandes époques. Une bande de papier, sur laquelle seront placés par des mots ou par des images les faits appris, présentera le déroulement d'une période. Cette vue panoramique suggérera des rapprochements qui échappent souvent à l'élève. L'histoire universelle se situera dans le cadre de l'histoire suisse : la découverte de l'Amérique est-elle antérieure ou postérieure aux guerres d'Italie ? Celles-ci par rapport à la Réforme ?

Avec un peu d'imagination, le maître multipliera ces exercices qui apprennent aux élèves à mobiliser leurs connaissances sous des formes variées.

5. Exemples pratiques.*Les moyens d'éclairage.*

Préparation : Les enfants recherchent les divers moyens utilisés dans les appartements et dans les rues ; ils apportent quelques objets.

Le premier entretien est consacré à l'examen de ce qui a été apporté : ampoule électrique, lampe de poche, bougie, falot, lampe à pétrole. Description, fonctionnement, explications simples. Quelques dessins.

Pour la leçon suivante, les enfants questionneront leurs parents : comment s'éclairait-on dans les rues, dans les maisons autrefois ? Quelques relations intéressantes servent de point de départ : un enfant présente la lampe à pétrole et parle de ses inconvénients ; un fils d'horloger a apporté un quinquet et en explique le fonctionnement, pourquoi appelait-on cette lampe « quinquet » ? L'explication nous lance dans l'étymologie ; un autre élève nous expose ce qu'il a appris de l'éclairage au gaz, dans sa maison, il y a une vingtaine d'années ; croquis à l'appui, nous sommes renseignés sur les anciens réverbères et sur la manière de les nettoyer. La bougie nous conduit à la chandelle et aux mouchettes, que nous expérimentons. Alors nos élèves comprennent le sens du souvenir évoqué par Lavisser dans la lecture que contient leur manuel.

Il s'agit de remonter encore plus loin dans le temps. Nos enfants partent à la découverte. Roger a compté dans son quartier les réverbères à gaz transformés ; Pierre apporte le croquis d'un falot à huile qui pend à Mon Repos. Nous voici dans l'éclairage public avant le gaz. Quelques planches du Vieux-Lausanne de Vuillermet nous aident à évoquer le temps où notre cité possédait vingt falots à huile et où les gens huppés se faisaient volontiers accompagner le soir, d'un valet ou d'une servante portant un falot, à travers les rues baignées de pénombre.

Le manuel complète notre documentation : images de la lanterne et du pot à feu ; lecture du texte « l'éclairage public ».

Notre quatrième leçon est facile à bâtir. Un élève nous a apporté un crésus ; un antiquaire nous a prêté divers types de lampes à huile.

Auparavant, comme Jacques est allé chercher de la poix, nous préparons un flambeau et surtout nous l'allumons !

Mais revenons à nos lampes à huile. En voici une, montée sur un pied, d'autres, plus anciennes, en bronze ou en terre cuite. Nous en expliquons le fonctionnement et décrivons l'image du manuel qui présente une lampe romaine. La construction d'une lampe obtient un vif succès : une boîte en fer

blanc, un peu d'huile, une mèche, de la patience pour l'allumer et voici notre luminaire qui vit !

Le lendemain, le pupitre est assailli par plus de la moitié des élèves qui ont construit une lampe. On a soupé à la lueur de la petite flamme. Paul a compté le temps pendant lequel la mèche a brûlé. Henriette a fait ses devoirs, aux côtés de sa lampe.

Le maître croyait en avoir fini avec ce sujet, quand un petit chercheur apporte une grande allumette d'autrefois. C'est vrai ! Comment faisait-on du temps où n'existaient pas les allumettes ? Ce sera une nouvelle histoire.

Classons nos découvertes, récapitulons-les.

Au long de cette étude nous avons dessiné, rédigé de brèves notes. Le vocabulaire s'est enrichi : noms des divers luminaires, qualificatifs pour désigner la flamme de la lampe à huile, de la bougie et de l'ampoule électrique. Verbes : éteindre, allumer, briller, luire, vaciller, fumer... Les enfants qui avaient construit une lampe ont raconté leur expérience.

Histoire des premiers chemins de fer.

Quelques jours avant d'entreprendre leur étude, les enfants reçoivent une fiche qui contient les questions suivantes :

1. Combien de gares Lausanne compte-t-elle ?
2. Dans quelles directions les trains partent-ils ?
3. Quels funiculaires Lausanne possède-t-elle ? où conduisent-ils ? de quand datent-ils ?
4. Tes parents ont-ils vu les premiers chemins de fer à vapeur ? les premiers trains électriques ?
5. Connais-tu des lignes ferrées qui ne sont pas encore électrifiées ?
6. Si tu connais des employés des C.F.F. interroge-les sur la vitesse des trains, la puissance des locomotives.
7. Tes parents ont-ils vu d'anciens tramways ?

Première étape de notre étude : visite à la gare centrale, différentes parties, gare aux marchandises, aux voyageurs, poste, sur un quai, arrivée, départ d'un train, signaux, questions à un chef de quai, à un mécanicien qui va prendre un train direct : trajet qu'il va parcourir, vitesse maximale, poids du convoi.

En classe, nous reprenons ce que nous avons appris, nous dessinons les gares de Lausanne et indiquons par des flèches les diverses lignes qui en partent.

Dans une leçon suivante, nous abordons le point de vue historique. Comptes rendus de quelques élèves sur ce qu'ils ont appris de leurs parents sur les premiers trains électriques, étude de quelques images se rapportant aux premiers trains à vapeur. L'image du manuel « Le chemin de fer de Paris à Orléans » nous retient surtout : locomotive, wagons, vitesse, etc. Les remarques, les questions sont nombreuses. Le maître dit quelques mots de Stephenson et des premiers trains qui ont circulé dans notre pays. Nous rédigeons ensemble un bref résumé que les élèves copient dans leur cahier d'observations.

La leçon de dessin sera consacrée à construire deux graphiques. L'un illustrera la vitesse comparative d'un char et des trains en 1840, 1890, 1910 et 1930 ; l'autre portera sur le poids.

Enfin dans une dernière leçon, nous parlerons des funiculaires et des tramways lausannois.

Exercices d'application et de contrôle.

Voici à titre d'exemples quelques exercices qui mettent en œuvre ce que les élèves ont appris. Nous nous en tenons à l'enseignement élémentaire.

Classe par ordre d'ancienneté. Tu mettras le chiffre 1 sur ce qui est plus ancien, 2 sur ce qui est un peu moins ancien et 3 sur ce qui est le plus nouveau, le plus moderne :

la chandelle — la lampe électrique — la lampe à pétrole,
 le paquebot — la pirogue — la galère,
 le ballon — la montgolfière — l'avion,
 la bicyclette — la motocyclette — la draisienne.

Indique trois moyens de transport par terre utilisés avant l'invention du chemin de fer.

Tu utilises une plume et un crayon pour écrire. Les écoliers d'autrefois utilisaient-ils la machine à écrire, la plume d'oie, le roseau ou la plume à réservoir ? Souligne deux objets parmi ces quatre.

Pourquoi a-t-on interdit, autrefois, de construire des maisons de bois, recouvertes de chaume, dans les villes ? Souligne l'explication que tu penses être juste :

parce qu'elles étaient trop légères
 » » coûtaiient trop cher
 » » brûlaient facilement
 » » étaient laides.

Voici une liste d'armes : l'épée, le fusil, la baïonnette, la lance, le bouclier. Choisis celles que portait le chevalier et celles que porte le soldat, aujourd'hui. Tu répondras :

le chevalier portait

le soldat porte

Observe l'image, page 70 de ton cours de langue (il s'agit du manuel Vignier et Sensine : l'image présente des costumes 1840, avec crinolines) et compare les costumes des personnages à ceux de l'image de la page 185 (costumes romains). Quels sont les costumes les plus anciens ? Ceux de la page 70 ou ceux de la page 185 ?

Observe la photographie de la Chaux-de-Fonds (page 45 manuel de géographie). Compare-la à celle d'Aarau (page 68).

Ces deux villes datent-elles de la même époque ? Si non, dis laquelle est la plus ancienne et à quoi tu le remarques ?

Observe la photographie prise d'avion de la ville de Berne page 56, manuel de géographie. Cherche l'ancienne ville, la cathédrale.

Dessine un plan où figureront : le cours de l'Aar, l'ancienne ville, la cathédrale.

Explique pourquoi Berne a été construite à cet endroit. Sais-tu par qui et à quelle époque ?

Objets destinés à reconnaître :

une lampe à huile — une hache en pierre — un mammouth — un soldat romain.

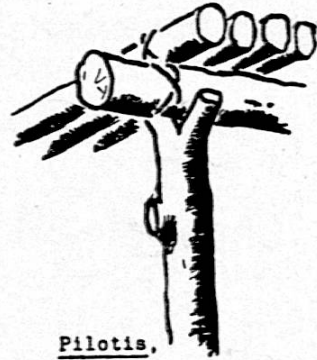
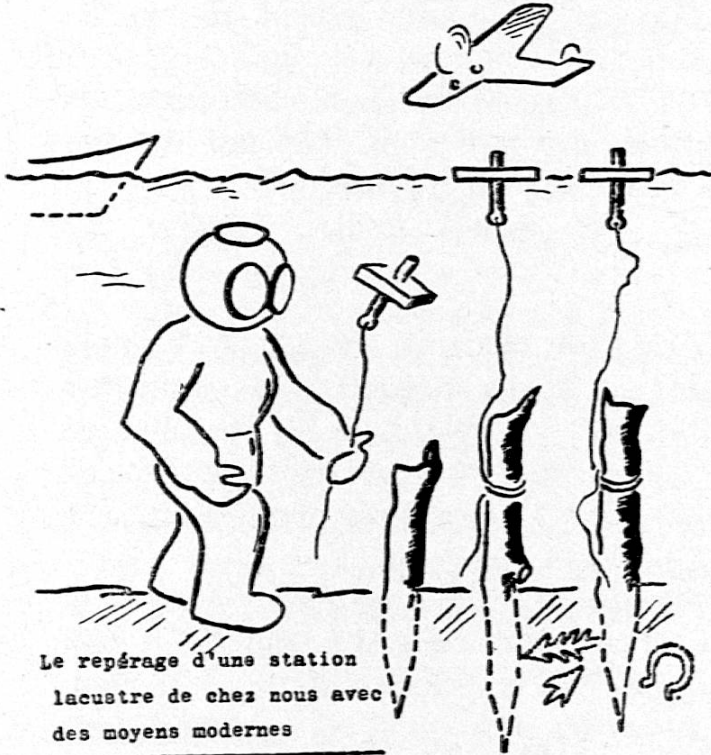
Objets dessinés de même nature à déterminer :

casque helvète — casque romain — heaume.

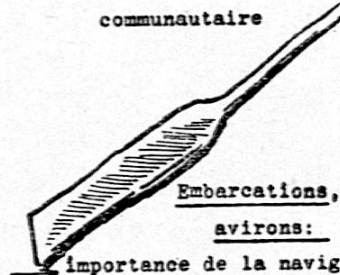
Dessin à compléter : le corps d'un chevalier est esquissé ; on demande de dessiner sa lance, son bouclier, son épée, son casque et d'écrire les noms.

H. JEANRENAUD.

**FEUILLETS DE DOCUMENTATION
POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE**



→ groupements, vie communautaire



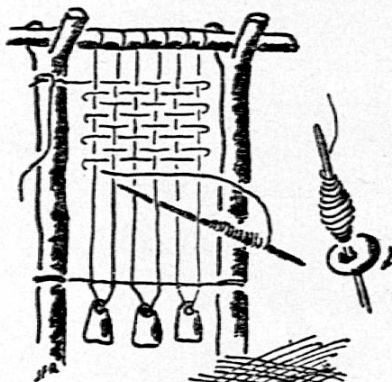
→ importance de la navigation, commerce



→ chasse, pêche, domestication, élevage



→ cultures, récoltes, préparation de farine, de pain



→ emploi du fuseau, du métier à tisser, confection de vêtements.

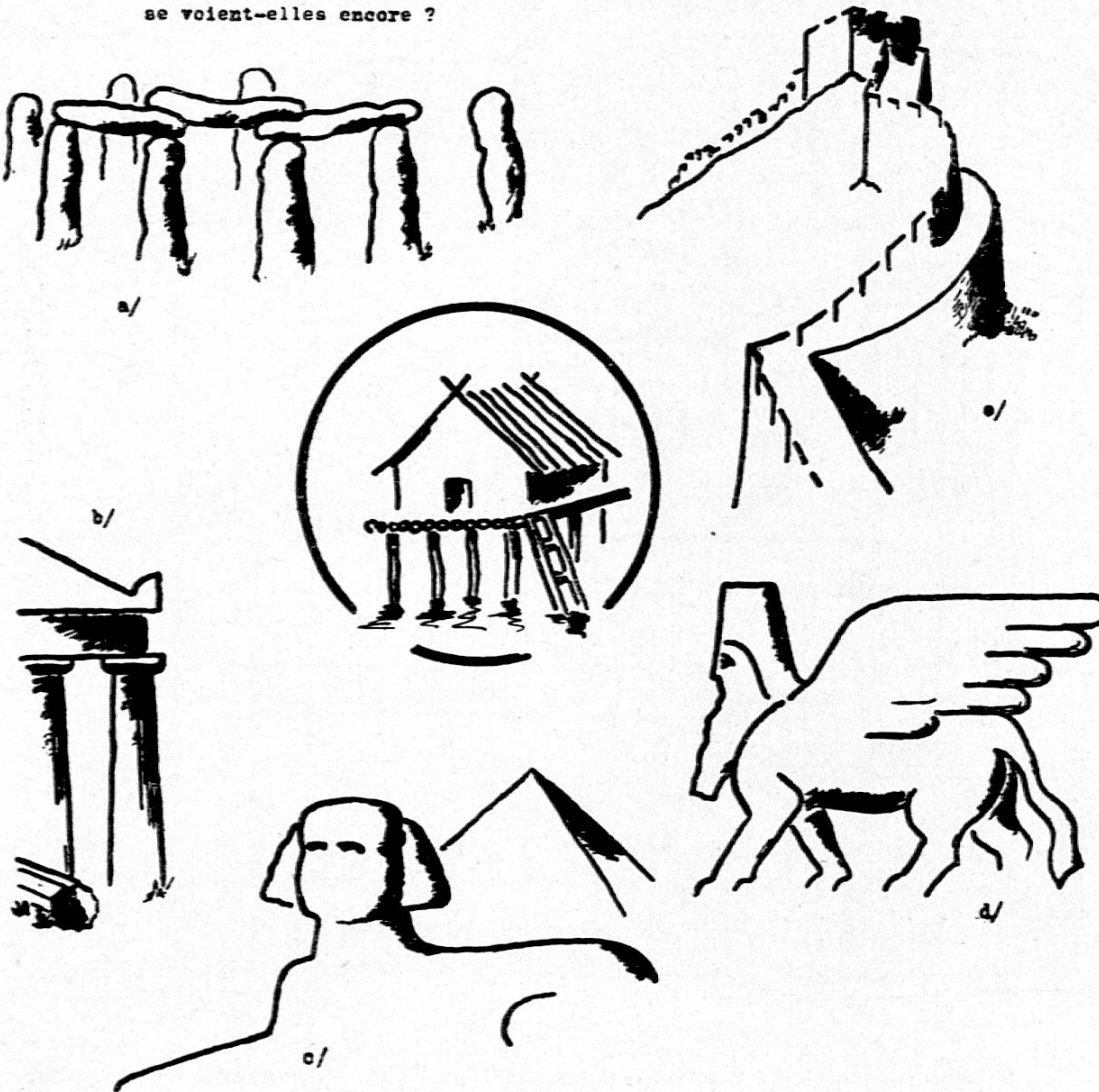


→ développement de l'industrie, art



→ goût pour les parures, coquetterie, élégance

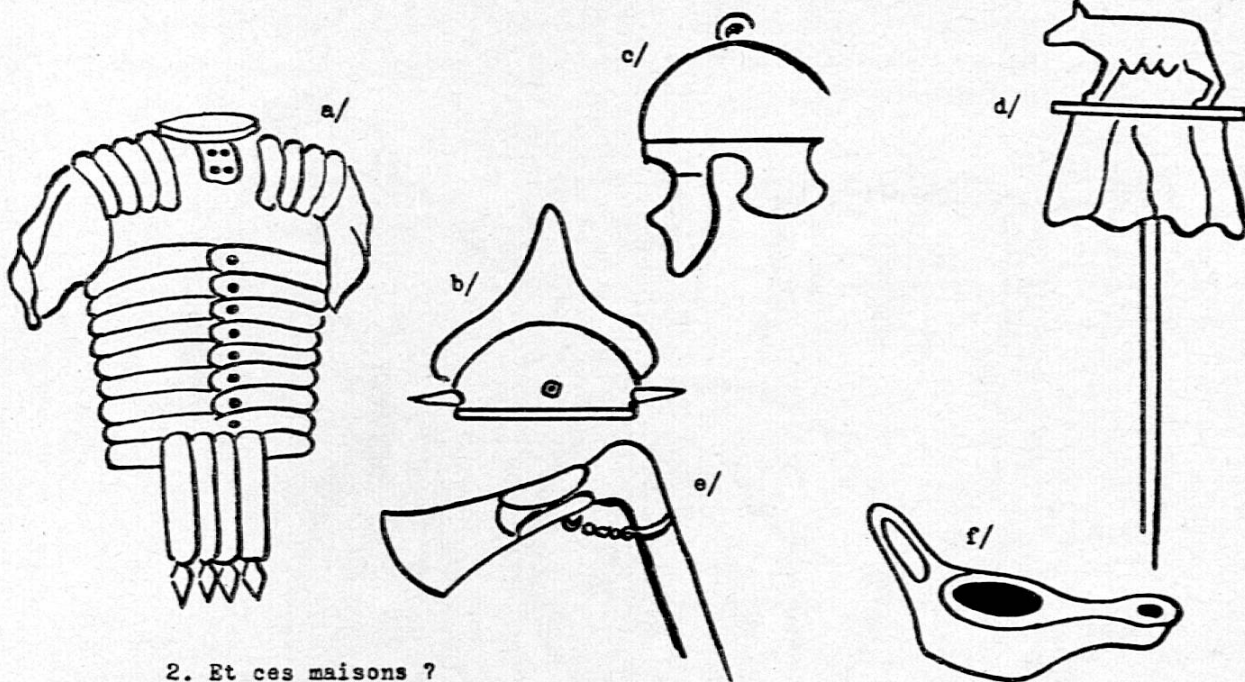
1. Tandis que, chez nous, les hommes en étaient encore à bâtir leurs habitations lacustres, ils auraient pu voir les habitants d'autres contrées élever peu à peu les constructions que voici ; dans quelles régions du globe (*) celles-ci se voient-elles encore ?



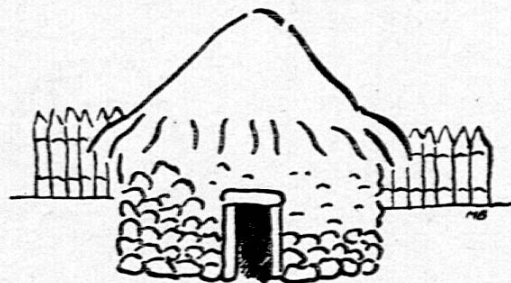
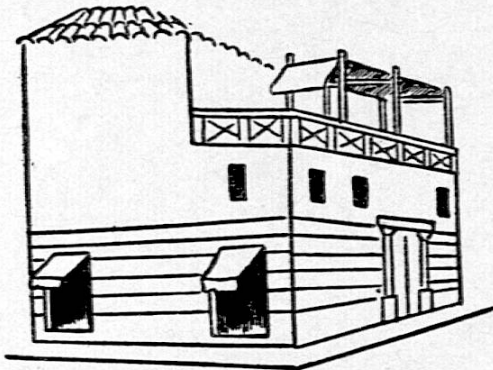
2. La plupart de leurs constructeurs pratiquaient déjà depuis longtemps l'art d'écrire. Chercher dans un dictionnaire les caractères qu'ils employaient (hiéroglyphiques, cunéiformes, etc.). Et nos lacustres ? A quel moment l'usage de l'écriture s'est-il répandu dans notre région ?
3. L'origine de l'homme se perd dans la nuit des temps. Certains savants font remonter son apparition à un million d'années : combien cela représente-t-il de millénaires ? de siècles ? de générations ?

(*) Bretagne et Angleterre méridionale (a/); Grèce (b/); Egypte (c/); Assyrie (d/); Chine (e/).

1. Parmi ces divers objets, il en est qui appartiennent à la civilisation romaine, d'autres à celle des Helvètes ; lesquels ?



2. Et ces maisons ?



3. Est-il exact de commémorer en 1942 le 2000^e anniversaire du passage de César à Genève ? Vérifier.

===== R E P O N S E S =====

1. Les objets suivants sont romains : a/ cuirasse ; c/ casque ; d/ étendard ; f/ lampe à huile.

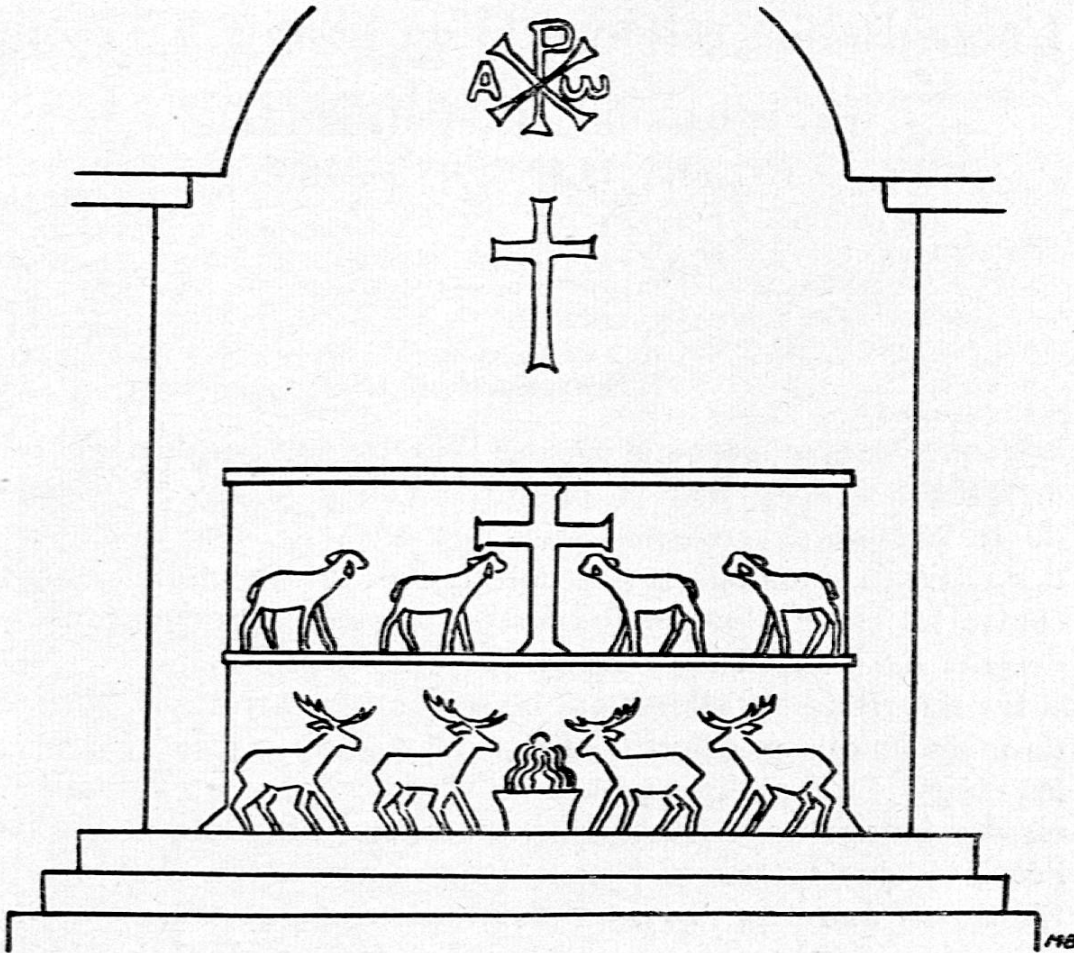
Ceux-là appartiennent aux Helvètes : b/ casque ; e/ hache.

2. A gauche, villa romaine ; à droite, hutte helvète.

3. Non, on n'a pas tenu compte du décalage résultant de l'existence de deux années portant le numéro I : l'an I avant J.-C. et la première année de l'ère chrétienne. La commémoration du bimillénaire devrait avoir lieu en 1943 et non en 1942.

Voici l'autel d'un de nos premiers sanctuaires chrétiens, tel que des fouilles entreprises dans le sous-sol de l'église de St-Germain ont permis de le reconstituer.

Connaissez-vous la signification des ornements qui le décorent?



===== REPONSES =====

1. Monogramme du Christ (XP = premières lettres du mot grec XPISTOS = Christ, Messie).
2. Alpha et oméga = première et dernière lettres de l'alphabet grec ("Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin").
3. Croix du Christ = symbole du sacrifice.
4. Brebis courant vers la croix = troupeau des fidèles que ne rebute pas l'idée du sacrifice.
5. Cerfs se dirigeant vers une montagne d'où jaillissent 4 fleuves = âmes chrétiennes allant s'abreuver à la source de vie (les quatre évangiles).
6. Trois marches de l'autel = les trois vertus chrétiennes (foi, espérance, charité).